

BULLETIN MUNICIPAL - PRINTEMPS/ÉTÉ 2016

La Flotte *et vous !*



Le budget de
la commune

La réouverture du port

La charte
agri environnementale

Photo prise le 22 juin 2016 vers 6h30 : « le soleil a rendez-vous avec la lune... »

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL
PRINTEMPS/ÉTÉ 2016



La Flotte. Bulletin Municipal
Printemps-Été 2016

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire)

Secrétaire de Rédaction :
Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire)

Mise en page : Asbury

Impression : imprimerie Mingot.

Ont collaboré au Bulletin : Léon Gendre, Simon-Pierre Berthomès, Chantal Dutheil, Michèle Drouin, Alain Croci, Jacky Oger, Isabelle Masion-Tivenin, Elsa Robinel, Patrick Salez, Eric Lem, Mélanie Chausserais.

Photos : Mairie de La Flotte, Elsa Robinel, La Farandole, Le Musée du Platin, Dominique Jouillat, Jacques Couturier Organisation, Incognito, Jean-Marie Chauvet, Asbury, X.

La Photo de couverture a été réalisé par Simon-Pierre Berthomès.

Dépôt légal : Juin 2016

Édition : 3.000 exemplaires.

Le Budget 2015	P4
La Réouverture du Port	P6
La charte agri environnementale	P13
Le GDAD	P14
La zone ostréicole du Préau	P15
Rencontre avec les jeunes Sapeurs Pompiers	P16
Les quartiers de la commune	P18

Ré Espace Jeunes	P21
La cérémonie du 18 juin	P22
Le recensement de la population flottaise	P23
Des nouvelles de nos écoles	P24
Des nouvelles du marché	P26
Le Musée du Platin et la Bibliothèque	P27
Les déchets et l'environnement : une affaire de civisme	P28
Les brèves	P30
La fête de la Saint-Laurent	P32

MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure
Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32
Horaires d'ouverture du Secrétariat
Lundi : 10h à 12h
Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h



Édito



LÉON GENDRE - MAIRE DE LA FLOTTE

Un chantier mené de façon exemplaire

Il y a tout juste un an, lors de la parution du bulletin municipal printemps/été 2015, j'intitulais mon éditorial « **2015 – année des grands travaux portuaires** » et je décrivais ainsi le déroulement futur d'un chantier hors normes à bien des égards :

« *A compter du 15 septembre et pour une durée de 9 mois, d'importants travaux vont être entrepris pour assurer la protection de notre commune contre la submersion.*

Ces travaux, les plus importants réalisés depuis 1840-1843, lors de la construction de la jetée, ont pour objectif de protéger les personnes et les biens d'une éventuelle submersion. Chacun de nous a en mémoire la funeste nuit du 28 février 2010, les 2 personnes décédées, Léopold ROUSSEAU et Juliette PERRUY, les 300 maisons inondées et les millions de dégâts fort heureusement pris en grande partie en charge par les assurances.

Nous ne voulons pas revivre l'épreuve du 28 février 2010, car même si la probabilité d'une telle submersion peut être contestée, force reste à la nature, à ses dérèglements, voire à ses caprices.

Depuis maintenant 4 ans, les élus de votre commune ont été associés au projet porté par le Conseil Départemental et par l'Etat. Ce projet a été exposé durant plus de 6 mois en mairie, où chacune et chacun de vous a pu en prendre connaissance et obtenir des élus des informations complètes sur l'ouvrage et le déroulement du chantier.

Aujourd'hui, les entreprises chargées de l'exécution des travaux ont été retenues par le Conseil Départemental qui assure la maîtrise de cet ouvrage et dès le 15 septembre, ces entreprises seront à pied d'œuvre pour les réaliser. »

Alors que nous appréhendions un retard dans l'exécution des travaux, nous avons été mis en confiance par les responsables de ce chantier : Didier HENRY, ingénieur chargé du suivi et de la surveillance des travaux pour le compte du Département maître d'ouvrage. Mélanie De Nale, ingénieur travaux et Patrice Hivez, chef de chantier omniprésent sur le chantier depuis début septembre 2015, tous les deux cadres de l'entreprise Etchart Coda, génie maritime, chargés des travaux.

Samedi 11 juin, le port était en mesure d'accueillir les premiers bateaux. Ainsi le pari était gagné, grâce à la qualité du travail accompli par la trentaine de techniciens et de compagnons qui n'ont pas ménagé leur peine durant 9 mois et demi.

A tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette opération, j'adresse au nom de la commune mes félicitations et ma reconnaissance pour l'accomplissement de cette mission.

Je remercie également les riverains proches du chantier pour la compréhension et la patience dont ils ont fait preuve tout au long de ces 9 mois et demi. Les équipes vont progressivement quitter le site avant le début de la haute saison.

A compter du mois d'octobre un parapet sera construit sur le Môle Nord, assurant ainsi une parfaite protection du cœur de La Flotte en cas d'une éventuelle submersion équivalente, voire supérieure à « Xynthia ».

Je ne perds pas de vue d'autres secteurs de la commune à protéger efficacement, entre autre La Clavette et le Marais. Ce sont là, des projets qui ont été soumis au Département en charge, aux côtés de l'Etat et de la Communauté de Communes, de la protection des biens et des personnes exposées aux risques de catastrophes naturelles.

Notre commune est belle et appréciée par les touristes. Il nous appartient de contribuer à son embellissement, tout en veillant à la sécurité de ceux qui y vivent et qui l'animent.

A vous tous, je souhaite un bel été

Votre Maire
Léon Gendre



BUDGET PRIMITIF 2016

LES POINTS CLEFS

Le budget voté pour 2016 traduit très concrètement la volonté de la Commune de poursuivre la mise en œuvre de son plan d'action à moyen terme en conjuguant développement et maîtrise des charges et ce dans un contexte caractérisé, cette année encore, par la diminution des dotations de l'Etat.

En outre, un accent tout particulier est mis cette année sur la construction de logements à loyer modéré qui constitue un des axes majeurs de la politique conduite depuis des décennies. En effet, les investissements prennent en compte une première tranche de 19 logements au lieu-dit « La Maladrerie » avec l'acquisition des terrains et le coût des travaux de viabilisation. Pour financer ce projet, la Commune bénéficiera d'un prêt à très long terme (50 ou 60 ans) de la Caisse des Dépôts, dit « prêt Gaïa », assorti de conditions préférentielles.

DES CHARGES EN LÉGÈRE BAISSÉ, UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT LARGEMENT EXCÉDENTAIRE.

Le budget de fonctionnement s'établit à 6 145 537 €. Il intègre une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, estimée à 14% sur un an et à 32% depuis 2012. Le total des frais de gestion, de personnel, des coûts de maintenance et de l'intérêt des emprunts diminue de 2% ce qui permet de dégager un solde positif de 1,9 million d'Euros après constitution d'une provision pour dépenses imprévues de 200 000 €.

Ce prélèvement sur les recettes de fonctionnement est en hausse sensible par rapport à l'an dernier et va contribuer de manière significative à l'autofinancement des investissements de l'exercice.

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT EN FORTE CROISSANCE.

Outre le remboursement des échéances d'emprunts à hauteur de 343 000 €, les dépenses représentent environ 6,6 millions d'Euros de travaux et d'acquisitions en progression de 30% sur le budget 2015. Plus de la moitié, 3,4 millions, correspond au coût du projet de La Maladrerie.

Pour le reste, les investissements s'inscrivent dans la continuité des

années précédentes. Ils font toujours la part belle à la poursuite de la réhabilitation des rues du centre village, à l'amélioration des espaces publics et à la modernisation du réseau d'éclairage public.

Ils témoignent de la volonté de développer les activités primaires avec la mise en valeur des espaces agricoles et la construction d'un second bâtiment technique.

Parallèlement, ils prennent en compte les besoins de rénovation et d'entretien des bâtiments municipaux, de l'église et du groupe scolaire, la refonte du système de traitement des eaux pluviales du secteur est et marquent l'achèvement de projets engagés depuis plusieurs exercices comme l'aménagement de la zone ostréicole ou des vestiaires du stade de rugby.

Enfin, le budget intègre une provision de 100 000 € pour faire face à des dépenses imprévues.

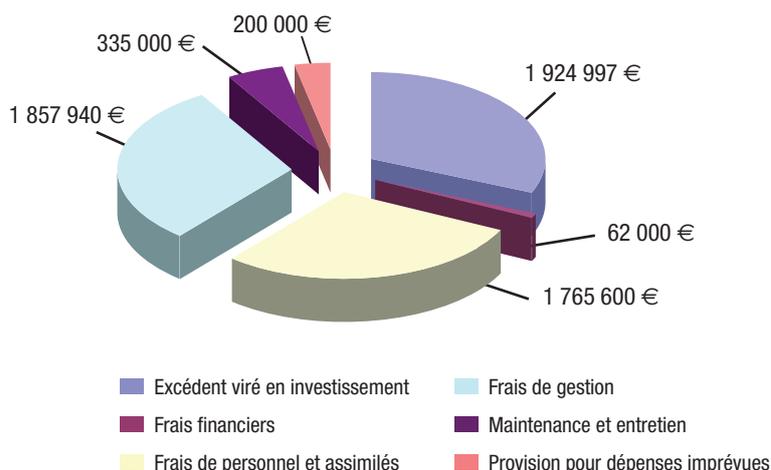
Les ressources d'investissement intègrent l'emprunt « Gaïa » de 2 millions d'euros à souscrire auprès de la Caisse des Dépôts. Preuve de la bonne santé financière de la Commune, la part de l'autofinancement reste prépondérante avec 66% du total.

TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 6 607 204 €

Quartier de la Maladrerie : acquisitions de terrains	2 000 000
Quartier de la Maladrerie : travaux de voirie et réseaux divers	1 400 000
Voirie communale, espaces publics, espaces verts	1 140 000
Mise en culture espaces naturels : irrigation, construction de deux bâtiments	846 000
Traitement des eaux pluviales : études et travaux d'aménagement	480 000
Église : étude, réfection toiture	260 000
Réfection bâtiments communaux : toitures, menuiseries	105 000
Acquisition de matériels et véhicules utilitaires	80 000
Eclairage public	69 070
Aménagement des vestiaires du stade : abris rangement matériel	60 000
Groupe scolaire : toiture, équipements divers	30 000
Zone ostréicole : travaux, espaces verts	19 000
Divers, étude d'urbanisme	18 134
Provision pour dépenses imprévues	100 000

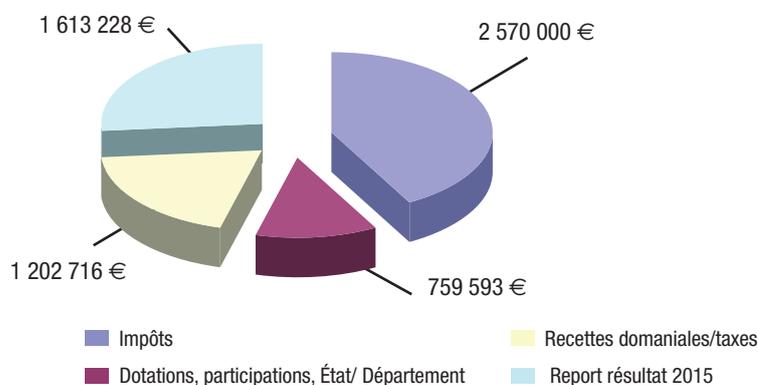
FONCTIONNEMENT

► DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 145 537 €



Excédent viré en investissement	1 924 997	31%
Frais financiers	62 000	1%
Frais de personnel et assimilés	1 765 600	29%
Frais de gestion	1 857 940	30%
Maintenance et entretien	335 000	6%
Provision pour dépenses imprévues	200 000	3%
Total	6 145 537	100%

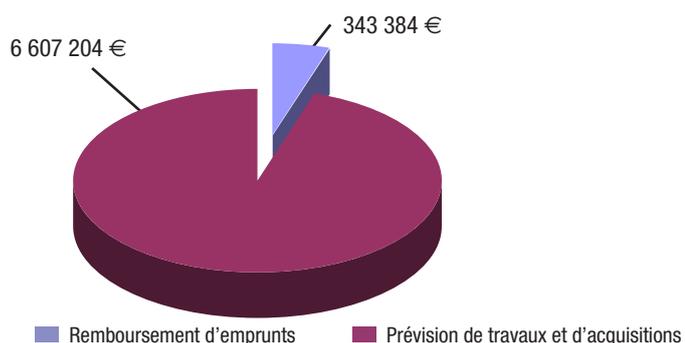
► RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 145 537 €



Impôts	2 570 000	42%
Dotations, participations État/ Département	759 593	12%
Recettes domaniales/taxes	1 202 716	20%
Report résultat 2015	1 613 228	26%
Total	6 145 537	100%

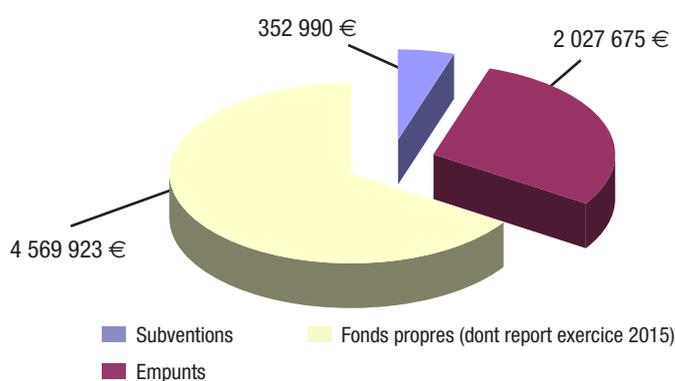
INVESTISSEMENT

► DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 6 950 588 €



Remboursement d'emprunts	343 384	5%
Prévision de travaux et d'acquisitions	6 607 204	95%
Total	6 950 588	100%

► RECETTES D'INVESTISSEMENT 6 950 588 €



Subventions	352 990	5%
Emprunts	2 027 675	29%
Fonds propres (dont report exercice 2015)	4 569 923	66%
Total	6 950 588	100%



L'enlèvement des palplanches



Dans l'attente de l'ouverture

RÉOUVERTURE DU PORT UNE PROUESSE TECHNIQUE

Au mois de septembre 2015, le Bureau du port recevait un « Avis aux Navigateurs n° 034/2015/D17 » précisant : « qu'en raison des travaux de l'installation de la porte anti-submersion, le havre d'échouage du port de La Flotte en Ré est complètement fermé pour la période du : 09 septembre 2015 au 15 juin 2016.

Pour ces travaux, l'accès au port est condamné... Aucune escale ne sera possible dans le havre d'échouage ».

Le délai a été respecté. Mieux ! les bateaux ont été autorisés à entrer ou sortir dès le samedi 11 juin 2016, soit 5 jours avant la date prévue.

Le Bulletin Municipal Automne/Hiver 2014 vous présentait les travaux du P.A.P.I. (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), en particulier à La Flotte, projets portés par la Communauté de Communes de l'île de Ré.

Dans le numéro Printemps/Été 2015, les principales étapes de cette opération ont été dévoilées. Ces travaux et leur exécution ont été présentés en détail au cours d'une réunion publique le mardi 7 juillet 2015 dans la grande salle de la Base Nautique.

Avec le Bulletin de l'hiver dernier, des photos et un point de situation étaient réalisés avec les responsables du chantier. De plus, le site officiel de la commune, « laflotte.fr », permettait de suivre l'évolution des travaux avec la mise en ligne régulière de photographies, toujours consultables.

Conformément au planning initial, ceux-ci, d'un montant de 3,6 millions d'euros HT, ont démarré début septembre 2015, pour s'achever, pour l'essentiel, en juin 2016. Ainsi, à la fin de la première semaine de juillet, le port aura retrouvé sa physionomie habituelle pour la pleine saison touristique.

Ne resteront que quelques travaux (le parapet Nord, des escaliers, les tests et la mise en service de la porte) qui seront effectués après la saison, en octobre.

Mais, concevoir et réaliser une porte coulissante, déconstruire et reconstruire des môles pour la recevoir ont, sans aucun doute, représenté un grand défi pour les entreprises. Il nous a semblé utile d'aller à la rencontre des principaux acteurs de ce chantier.

LES PRINCIPAUX ACTEURS

Comment ces hommes et ces femmes qui ont investi pendant 9 mois le port de La Flotte, ont-ils vécu cette expérience ?

Nous avons rencontré Patrice Hivez, Chef de chantier du Groupe ETCHART, Mélanie de Nale, Ingénieur travaux du Groupe ETCHART et Didier Henry, Directeur de l'Agence territoriale d'Echilais de la Direction des Infrastructures du Conseil Départemental.

Didier HENRY - Maître d'œuvre

En sa qualité de représentant du Maître d'oeuvre, Didier Henry a suivi cette construction. Il a coordonné et animé les réunions de chantier hebdomadaires. Le calme et la sérénité affichés au cours de ces réunions a certainement donné le tempo au chantier : motivation, sérieux, intensité de travail et implication humaine.

Didier Henry explique que « *ce chantier est exceptionnel, dans la mesure où tout y est spécifique : l'enjeu de protection des personnes et des biens face à un danger unique, dans un site unique et une conception particulièrement difficile, un ouvrage maritime et un type de porte nouveau* ».

« *Ce chantier, précise-t-il, est un enjeu collectif et personnel : collectif par les délais exigés, septembre 2015 - juin 2016, avec un objectif impératif la réouverture du port le 15 juin* ». C'est avec une pointe d'émotion que Didier poursuit : « *enjeu personnel, car je pars en retraite début juillet, c'est mon dernier chantier sur l'île et en tant que rétais ...* » [n.d.l.r. Didier Henry est natif de Sainte Marie-de-Ré où il demeure].

« *C'est une aventure humaine, avec une équipe solidaire, qui est vécue où toutes les entreprises ont été partenaires pour trouver une solution chaque fois qu'un problème se posait* » souligne Didier.



Mélanie DE NALE - Ingénieur travaux

Mélanie de Nale, Ingénieur travaux, la seule femme en permanence sur le site, confirme les propos de Didier. « *Nous avons vécu un véritable challenge en raison du planning, il était très court et nous avons assuré avec cinq jours d'avance* », affirme Mélanie, non sans une certaine fierté.

« *Nous avons rencontré des difficultés sur la première partie, mais on n'a pas le tempérament à lâcher, avec Patrice et Mattieu on a tenu* » exprime Mélanie.

Elle nous présente le chantier comme une oeuvre d'art. Elle nous explique tous les styles des travaux effectués : maritime, génie civil avec le béton armé, l'alliance entre le technique et l'esthétisme avec le parement spécifique et précise « *c'est un ouvrage particulièrement beau et rare* ».

Mélanie tient à souligner « *l'investissement des gars du chantier* », « *Ils se sont entièrement investis et se sont vraiment impliqués dans leur travail. C'était pour eux un chantier difficile* ».

Quelle satisfaction sur son visage pour nous dire qu'ils ont eu huit jours d'avance sur leur calendrier.



Patrice Hivez - Chef de Chantier

Patrice Hivez, le chef de chantier, vous le reconnaissez à son casque vert, circulant sans cesse parmi ses hommes et toujours prêt à leur donner le coup de main nécessaire. Nous l'avons rencontré avec son sourire proverbial, calme et serein comme Didier. Toutefois, certains l'ont aperçu dans de rares colères, dans ces moments mieux vaut s'éloigner.

A titre d'exemple, quelle ne fut pas leur surprise de constater que la vase cachait une roche « *calcaire dure* » alors qu'un « *calcaire fissuré* » avait été annoncé. Aussi, l'installation des pelplanches, pour fermer le port et protéger le chantier, a été plus longue que prévue. La technique initiale, toute classique, a dû faire place à une autre plus spécifique par un engin particulier de sept tonnes, dans un délai très bref. (suite page 10)





Leon Gendre, Maire, Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental, Lionel Quillet, Président de la Communauté de Communes, écoutant les explications de Didier Henry



La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction de la Mer du Service Protection du littoral du Conseil Départemental, la maîtrise d'oeuvre et le suivi des travaux par la Direction des Infrastructures du même Conseil Départemental.

La conception est due aux bureaux d'études SCE (pour le génie civil) et ISM (pour la porte).

La réalisation a été confiée à un groupement d'entreprises :

- **Le Groupe ETCHART** (anciennement CODA), spécialisé dans les métiers de la construction, de l'eau et de l'environnement, sur le grand sud et l'ouest de la France, (génie civil et maritime)
- **Ré TP**, spécialisée dans les travaux publics et travaux maritimes (terrassément, voiries et réseaux divers (VRD) publics et particuliers),
- **Entreprise BONNET**, spécialisée dans la construction d'ouvrages d'art,
- **ROUBY Industrie**, spécialisée dans la fabrication de structures métalliques.



L'équipe du chantier avec les responsables des entreprises



(Suite de la page 8)

Malgré ce premier souci, Patrice Hivez nous explique que « *ce chantier reste classique mais avec des mesures exceptionnelles, ...* ».

Ainsi, pour le ferrailage, la section de 3,2 cm de diamètre de certaines ferrailles a rendu le travail complexe. Le môle Est, conçu pour recevoir la porte coulissante, a été réalisé en deux parties, chacune appelée « *voile* ». La construction d'une « *voile* » a nécessité 40 tonnes de ferrailage et 350 m³ de béton. Le « *coulage* » du béton doit se faire en continu, il a commencé à six heures du matin pour se terminer à vingt heures. Il fallut une rotation continue de quatre vingt cinq camions dit « *toupiés* » pour chaque « *voile* ».

La maîtrise et l'implication de tous « *les gars* » ont permis au môle d'être prêt pour recevoir la porte à la date prévue dans le bon déroulement du chantier.

La porte va coulisser sur un rail installé sur un radié. Une tranchée de plus d'un mètre de profondeur a été creusée. Ainsi, les rails seront au niveau du fond du port et ne perturberont pas la navigation.

La porte possède un système d'autodévasage. De plus, par sécurité et maintenance, la porte sera actionnée une fois par mois, manœuvre renforçant le dévasage.

N'oublions pas qu'en même temps, un muret était construit tout le long de l'avenue de la plage rejoignant celui de l'Arnéault. Là aussi, des techniques

spécifiques ont été mises-en-œuvre pour les fondations afin de supporter les assauts de la mer.

La spécificité exceptionnelle du chantier a reçu une reconnaissance de la profession. En effet, le magazine des travaux publics, « **Le Moniteur** », a consacré un article au chantier de protection de la commune dans son numéro du mois d'avril dernier et un autre à la porte dans le numéro de juin.

Mais tout n'est pas terminé pour autant. En effet, il reste le muret du môle Nord qui n'a pas pu être réalisé en raison de son occupation pour les besoins du chantier. Il faut terminer des détails du muret Est et les marches pour l'accès au môle. Enfin, il faudra régler les mécanismes de la porte et les tester avant de remettre la clé à la Communauté de Communes.

Il faudra encore patienter quelques semaines, car tous ces travaux reprendront à la fin de la saison. Ils devraient débuter le 3 octobre pour se terminer la première semaine de novembre.

En préambule à la réunion du Conseil municipal du 9 juin, le Maire, Léon Gendre, s'est fait l'interprète de ses collègues pour remercier et honorer Didier Henry, Mélanie de Nale et Patrice Hivez, pour la maîtrise et la qualité relationnelle avec lesquelles ils ont conduit ce chantier, en leur remettant la médaille de la Commune.



Le ferrailage du radier et du môle Est



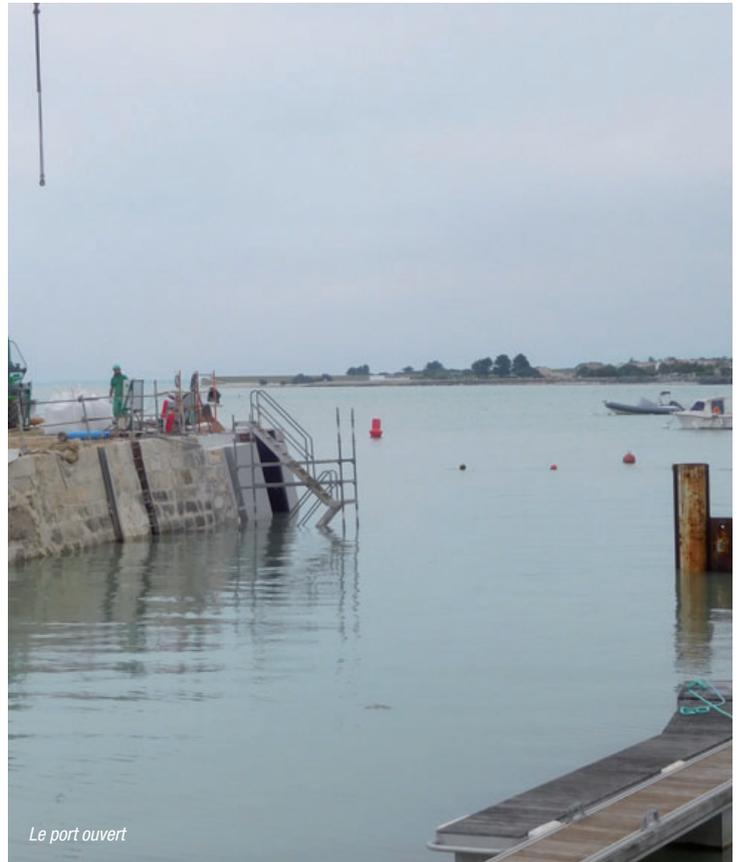
L'emplacement de la porte dans le môle Est



L'installation de la porte



Le parapet



Le port ouvert



UN NOUVELLE ÉTAPE DANS LA RELANCE DE L'AGRICULTURE À LA FLOTTE : LA CHARTE AGRI-ENVIRONNEMENTALE

En 2015, 36 hectares étaient cultivés sous irrigation autour du bassin de rétention du Clos-Martin. Cette année, 8 hectares de plus ont été mis en culture. Ainsi, la relance de l'agriculture irriguée à La Flotte se poursuit donc, au gré de la cession de parcelles et des souhaits d'agrandissement ou d'installation des agriculteurs.

Après la création d'un Comité des irrigants et la signature annuelle d'un programme d'irrigation validé par la commune, une nouvelle étape de la relance agricole s'est concrétisée le 3 mars 2016.

Il s'agit de l'élaboration d'une charte agri-environnementale, signée par les 7 agriculteurs irrigants et les 2 représentants des centres équestres flottais (Moulin Moreau et Equipassion) ainsi que par le Maire, Léon Gendre, et Patrick Salez, conseiller-délégué en charge de la gestion des espaces agricoles et naturels.

Cette charte, au cahier des charges précis, répond à trois objectifs sur lesquels s'engagent les irrigants :

- **Pratiquer une agriculture raisonnée** : Raisonnée parce qu'elle utilise, à minima, les engrais chimiques et les produits sanitaires.

Chacun a pu mesurer ces derniers temps la toxicité des excès de pesticides dans l'alimentation comme dans l'air respiré. D'ailleurs, le gouvernement s'est engagé dans un Plan de réduction de l'usage des pesticides, appelé Plan Ecophyto et notre charte participe à cet effort national.

- **Pratiquer une agriculture durable et diversifiée** : Il s'agit de respecter la qualité physique et biologique des sols en pratiquant des assolements biennaux et triennaux. C'est à dire des assolements intercalant une ou deux années de culture de céréales ou de légumineuses (par ex : la luzerne) entre les campagnes de production de la pomme de terre.

- **Pratiquer une agriculture respectueuse des espaces naturels dans lesquels elle s'intègre** : Espaces naturels et agricoles sont en effet indissociables et doivent garantir ensemble le maintien de la biodiversité, de la faune et de la flore d'intérêt écologique, ainsi que des paysages remarquables de notre commune. En particulier, le choix de l'emplacement des parcelles cultivées respectera cette biodiversité et la présence de bandes enherbées, de haies et de bosquets sera maintenue. Et l'implantation de nouvelles haies sera favorisée en tenant compte des risques d'installation de populations de lapins.

Chaque nouvel agriculteur, candidat à l'installation, devra signer cette charte. Faire vivre et respecter cette charte implique bien entendu un dialogue approfondi entre les trois acteurs majeurs de cette relance agricole: les irrigants, la commune et les services de la SAUR. Ce dialogue est régulier et bénéficie de l'esprit d'ouverture et de recherche de consensus de tous les participants.

Les Bâtiments agricoles

Un premier bâtiment agricole, destiné à accueillir le stockage de matériel ainsi qu'un germe à pommes de terre, est en cours de construction au lieu-dit « Les Essarts », avant le centre équestre Equipassion. Il devrait être terminé au début de l'été pour permettre aux premiers agriculteurs de s'installer au cours de l'été.

Deux autres bâtiments sont prévus dans les trois années à venir dont le prochain au lieu-dit « Les Culquoilés » au sud de la Croix-Michaud, de l'autre côté de la route nationale.

La commune en sera propriétaire et les louera aux agriculteurs utilisateurs.





Harald Lesaigne, président des irriguants

Le G.D.A.D. : Groupement pour le Développement d'une Agriculture Durable

Dans le Bulletin Automne/Hiver 2014, nous avons présenté *Harald Lesaigne*, jeune agriculteur, président des irriguants de la commune et qui cultive, entre autres, ses légumes sous ses serres près des Evières. Harald est membre du GDAD (*Groupement pour le Développement d'une Agriculture Durable*). Pour en savoir plus sur les actions du GDAD, nous sommes allés le revoir. C'est dans ses serres qu'Harald nous a accueillis, un endroit sentant bon la terre et les légumes de saison, dans un silence interrompu parfois par les bruits d'une basse-cour limitrophe...

Harald, pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a motivé pour rejoindre le GDAD ?

Au départ, comme la plupart des jeunes agriculteurs, j'ai dû gérer plusieurs aspects en même temps : le choix des cultures, les moyens de production, les financements, la distribution des produits, bref un véritable travail de création d'entreprise, avec ses aléas, mais aussi sa dose de bonne adrénaline. Mais très vite, j'ai senti que se regrouper pour faire émerger une dynamique agricole commune sur l'île de Ré aurait du sens et c'est ainsi que j'ai adhéré au GDAD qui m'est apparu comme étant « la » structure efficace pour aboutir.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples d'actions du GDAD ?

Le GDAD s'est montré particulièrement actif dans **la réduction drastique de l'usage des insecticides, notamment sur la vigne, avec la mise en place de « la méthode de confusion sexuelle »**, un programme soutenu par la Communauté de Communes.

Les agriculteurs du GDAD s'approprient par ailleurs à proposer de pratiquer de l'écopastoralisme en installant sur certaines friches de Sainte Marie un éleveur de chèvres ou de moutons qui permettrait d'entretenir les friches et de produire des fromages.

La mutualisation du matériel agricole fait également partie de nos objectifs. Cette attente commence à être comblée grâce à la mise à disposition de hangars par les municipalités [ndlr-*comme par exemple la prochaine mise à disposition d'un hangar sur le secteur des « Essarts » pour 2016 et ensuite sur le secteur des « Courants » près de La Croix Michaud*], hangars qui permettront aussi aux producteurs de vendre sur place leurs produits.

S'agissant par ailleurs de sa politique d'échanges avec les autres îles Atlantique, le GDAD travaille en synergie avec le **GEDAR** (Groupement d'Études de Développement Agricole et Rural) d'Oléron. Cette île s'est également dotée d'une charte d'agriculture durable dès 2011 en coopération avec la CDC d'Oléron.

Harald, si vous aviez des messages à passer pour améliorer la dynamique agricole de l'île de Ré, que diriez-vous ?

Principalement qu'il convient de jouer la complémentarité des cultures et leur rotation, de tenir compte de la biodiversité, source de richesse pour notre terroir, afin d'entretenir la qualité et la diversité des terres cultivables.

Développer **la formation continue des agriculteurs** pour leur permettre de mieux gérer et d'adapter leur exploitation, pour dialoguer plus facilement avec les divers organismes territoriaux [ndlr. *Harald nous précise qu'il a suivi cet hiver une formation spéciale sur ce thème, intitulée « Dialogue », dispensée par un groupement d'associations du milieu rural*].

Fédérer le plus grand nombre d'agriculteurs de l'île autour d'un projet global donnant une vision à moyen et long terme de la politique agricole du territoire, en évitant de par trop figer les données de référence (ces données étant par définition susceptibles d'évoluer avec le temps et selon les besoins). Le GDAD, fort de ses 50 membres, pourrait du reste se faire l'écho des attentes et propositions des agriculteurs en soumettant aux élus un ensemble d'orientations.

L'équipe du Bulletin municipal remercie infiniment Harald Lesaigne pour son accueil et son précieux concours.



LE G.D.A.D

Ouvert à toutes les professions agricoles de l'île de Ré, le **Groupement pour le Développement d'une Agriculture Durable (GDAD)** est une association née en décembre 2013, où sont réunis viticulteurs, producteurs de pommes de terre, sauniers, maraîchers, éleveurs, apiculteurs.

Présidé par Carole Pardell, viticultrice à Ste Marie de Ré, ce groupement s'est fixé pour objectifs d'identifier les problématiques de l'agriculture rétaise, de proposer et mettre en place des réponses durables, d'encourager et d'accompagner les dynamiques agricoles vers une agriculture pérenne, à haute valeur ajoutée, facteur de biodiversité et de sauvegarde des paysages de l'île.

Pour atteindre ces objectifs, le GDAD a défini ainsi les grands axes de sa démarche :

- ouvrir le GDAD au plus grand nombre d'agriculteurs de l'île de Ré, dialoguer et avancer ensemble ; également, co-construire la gestion du territoire naturel et agricole avec les élus et les acteurs de l'île et porter avec eux les projets concernant l'agriculture,
- travailler sur le terrain et sur les différents projets avec les associations environnementales,
- développer des échanges avec les groupes agricoles des autres îles Atlantique,
- mener une réflexion sur l'agriculture insulaire et sa dynamique en vue de continuer à innover et développer les compétences, tout en intégrant une approche environnementale,
- promouvoir une gestion agro-écologique des friches à potentiel agricole, promouvoir la pluralité des cultures, s'engager sur la mise en place d'un zonage dit Zone Agricole Protégée,
- pérenniser les structures bâties des exploitations agricoles (loi Alur), adopter un moratoire sur le changement d'usage des bâtiments agricoles ou leur compensation, et aller plus loin dans la mutualisation des outils, des bâtiments et la gestion des terres.

Enfin la finalité serait d'améliorer l'autonomie alimentaire de l'île, de développer des systèmes alimentaires innovants, et de valoriser les circuits courts.

Contact-Courriel : contact.gdad@gmail.com





L'extension de la zone ostréicole

DES NOUVELLES DE LA ZONE OSTRÉICOLE DU PRÉAU

Dans le Bulletin Municipal du Printemps-Eté 2013, nous vous avons raconté l'histoire de l'huître à La Flotte, de 180 millions d'années avant J-C à nos jours, et nous avons alors terminé notre périple ostréicole sur le projet de l'extension de la zone du Préau.

Dans la commune, c'est plus de 55 hectares du domaine public maritime qui sont concédés pour les activités ostréicoles. Avec 16 établissements, La Flotte représente environ 30% des exploitations rétaises et continue à attirer de nouveaux exploitants. La zone ostréicole du Préau arrivant à saturation, la Municipalité a donc décidé en 2008 d'étendre cette zone pour faciliter l'installation de jeunes professionnels.

Alors pour savoir ce que devient cette extension de la zone du Préau, nous sommes allés à la rencontre des deux ostréiculteurs installés au cours de l'automne dernier : Jean-Claude BOURDEJEAU et ses fils, Mickaël et Nicolas, et Frédéric BILLY et son fils Sébastien.

Chez la famille Bourdejeau, nous sommes accueillis par le père, Jean-Claude, et ses deux fils, Mickaël et Nicolas. Tous trois sont associés sous forme de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun pour former la GAEC BOURDEJEAU.

Mickaël et Nicolas ont suivi leur scolarité au Lycée régional d'enseignement maritime et aquacole de la Rochelle où ils ont obtenu le Brevet d'Études Professionnelles, option ostréiculture, et les permis bateaux. Après, ils ont rejoint leur père pour, un jour, poursuivre l'exploitation familiale à leur propre compte.

S'installer au Préau fut un véritable déménagement. En effet, les bâtiments d'exploitation se trouvaient « en plein bourg », rue de l'Ardilliers, avec les contraintes de circulation pour les engins ostréicoles, de voisinage, de l'éloignement de la mer, ...



Jean-Claude Bourdejeau et ses deux fils Mickaël et Nicolas

Cette nouvelle installation a permis de construire des bâtiments spécifiques avec un accès direct à la mer, une prise d'eau de mer, un bassin, ... un plan de travail plus grand et automatisé.

Ils exploitent 4 hectares de parcs ostréicoles sur La Flotte, le Martray, la fosse de Loix et jusqu'en Normandie.

La production est vendue, pour l'instant, exclusivement à des grossistes, dans l'attente de l'obtention du numéro de sanitaire qui leur permettra de vendre aussi à des particuliers.

Chez la famille Billy, c'est Frédéric, le père, qui nous reçoit en compagnie de son fils, Sébastien. Depuis deux ans, tous les deux co-gèrent en société 2,8 hectares d'exploitation sur La Flotte, le Fier d'Ars, le Martray et la fosse de loix.

Sébastien a suivi la même formation que Mickaël et Nicolas au Lycée régional d'enseignement maritime et aquacole de la Rochelle avant de rejoindre son père pour, un jour également, poursuivre l'exploitation familiale à son propre compte.

Frédéric Billy est venu en voisin. En effet, son exploitation se trouvait sur le territoire de la commune voisine de St Martin, il a dû simplement traverser le chemin du Préau et faire quelques dizaines de mètres pour s'installer sur la nouvelle zone. Cette installation a permis de construire un bâtiment d'exploitation plus grand, plus moderne et conforme aux nouvelles normes. Ainsi, ils ont pu obtenir un numéro de sanitaire leur permettant la vente au détail.

Cette vente au détail oblige à un travail supplémentaire de tri et de conditionnement dans des cagettes en bois, tandis qu'en gros, les huîtres sont en vrac dans des « mannes ».

Les randonneurs, entre La Flotte et Saint Martin, ont de nouvelles sources pour s'approvisionner.



Frederic et Sébastien Billy



Luigi Marchand, Wendie Le Floch, Kevin Brodu, Cyril Neveu, Charles Pinaud, Julien Brodu

Rencontre avec...

Les jeunes Sapeurs - Pompiers

Devenir sapeur-pompier, c'est avoir décidé un engagement citoyen au service des habitants de sa commune. C'est faire preuve d'altruisme, de courage et de générosité.

Ils doivent en moins de 8 minutes être prêts, décider des actions à entreprendre et à agir pour la sauvegarde des personnes et des biens.

« La valeur n'attend pas le nombre des années », certains jeunes n'ont pas attendu leurs 20 ans pour rejoindre le groupe de ces hommes et femmes dévoués pour protéger nos vies, nos biens et notre environnement. Ce sont précisément ces jeunes sapeurs-pompiers volontaires que nous avons voulu rencontrer pour vous.

Accompagnés de l'Adjudant-Chef Dominique Jouillat, Chef du Centre de Première Intervention (CPI) de La Flotte, **Kevin Brodu, Wendie Le Floch, Luigi Marchand, Cyril Neveu et Charles Pinaud**, nous ont parlé de leurs motivations et de leur ressenti depuis qu'ils ont intégré l'équipe du CPI de La Flotte.

Mais en tout premier lieu, pour planter le décor des opérations du CPI, c'est le Chef Dominique Jouillat qui nous donne quelques clés sur l'organisation des interventions (voir encadré) et sur la formation des jeunes sapeurs-pompiers volontaires :

Le parcours « postulant » sert à valider tout à la fois leurs aptitudes physiques et leurs motivations.

Une série de tests et d'entretiens est menée et des stages sont organisés, comportant plusieurs modules dont deux de base, obligatoires (secours à la personne et incendie) et deux en option (feux de forêt et secours routier).

A l'issue de leur stage, les jeunes sapeurs-pompiers bénéficient d'un tutorat pendant quelques mois et peuvent partir en mission, en tant qu'accompagnant.

Enfin, ils sont soumis, tout comme leurs aînés, à un entraînement physique régulier, de nature à garantir une « forme » optimale lors des interventions.

Alors, comment Wendie, Kevin, Charles, Cyril et Luigi sont-ils « tombés dans la marmite » ?

Ils sont âgés de 17 à 21 ans, et sont d'ores et déjà « habillés ». Entendez par là qu'ils ont passé, avec succès, la phase « Entretiens et Examens ».

Chez tous, une forte envie de servir les autres. Les mots *servir, aider, secourir*, reviennent spontanément et souvent dès qu'ils sont interrogés sur leurs motivations.

Pour plusieurs d'entre eux, l'entourage familial, déjà impliqué dans le corps des sapeurs-pompiers, n'est pas étranger à leur engagement. C'est notamment le cas de Kévin qui nous explique l'engagement de son père dans le corps des sapeurs-pompiers de la commune, « *c'est dans la culture familiale* » affirme-t-il.

Pour d'autres, c'est l'effet d'entraînement, entre copains et copines de même âge, qui a fait son œuvre. « *On joue au foot ensemble, et faire partir d'un groupe pour servir, nous paraît important* » disent-ils.



A l'exception de Wendie, encore étudiante en faculté de droit à La Rochelle, ces jeunes exercent une activité professionnelle sur la commune de La Flotte : Charles travaille chez Latitude 46 (Chantier naval de Ré), Kevin dans un camping, Cyril est barman et Luigi est apprenti mécanicien au garage Davy.

Pour concilier travail et engagement, des conventions spécifiques sont conclues avec les employeurs dont il faut remarquer l'acceptation de cette solidarité sociale.

Tous soulignent combien cet engagement leur permet d'être au plus près des personnes quand il arrive de faire face à des situations difficiles, voir dramatiques. Ils assurent n'écouter que leur courage.

Des séances de « debriefing » et d'écoute sont organisées au sein du CPI pour soutenir les jeunes après les opérations délicates.

S'il y a une chose en tous cas qui ne trompe pas, c'est l'enthousiasme avec lequel ces jeunes parlent de la bonne ambiance au sein de leur caserne et de leur souhait commun d'élargir le cercle de cette grande famille de sapeurs-pompiers.

Alors, jeunes de La Flotte, n'attendez plus : rejoignez le Centre de Première Intervention de la Croix Michaud !



L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS :

En application des dispositions du code général des collectivités territoriales, un Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS), couvrant le Département de la Charente Maritime, supervise et coordonne l'activité opérationnelle (organisation des secours, volume et nature des renforts,...) du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) sur le département.

C'est le CODIS qui assure la remontée de l'information vers la chaîne de commandement du SDIS et les différentes autorités (zone de défense, conseil départemental, mairie, préfecture et les autres organismes publics ou privés qui participent aux opérations de secours).

■ L'Île de Ré compte 3 Centres de Secours (Sainte Marie, Saint Martin et Ars) et 3 Centres de Première Intervention (La Flotte, Le Bois-Plage et Les Portes), placés sous l'autorité du SDIS.

■ Un CPI compte entre 10 et 24 agents; celui de La Flotte en compte 16, y compris les 5 jeunes que nous avons rencontrés.

■ Un minimum de 13 astreintes par mois est due par les sapeurs-pompiers volontaires.

■ C'est la commune de La Flotte qui met à disposition et gère le bâtiment qui abrite le CPI (situé dans la zone de La Croix Michaud) et c'est le SDIS qui fournit et assure l'entretien des équipements.



LES QUARTIERS DE LA COMMUNE

LEUR NOM, LEUR ORIGINE

Dans les numéros du Bulletin municipal : Automne-Hiver 2014 et Printemps-Été 2015, nous avons tenté de percer le mystère de l'origine des noms des lieux-dits de la commune.

Des noms qui puisent leur origine dans une quadruple dimension : temps/époque, géologie/nature du terrain, activité et personnage.

Avec l'aide précieuse de nos anciens, nous avons pu, grâce à une documentation fournie, identifier tantôt l'étymologie, tantôt l'histoire, tantôt la toponymie des dénominations. Il nous reste encore à découvrir à quoi correspond le nom des quartiers de notre bourg actuel.



Moulin du Marais sur gravure de 1776.

D'un rapide coup d'œil sur le plan de la commune, nous remarquons « une première ceinture » composée de la rue de l'Ardilliers, de la rue du 8 mai et de l'avenue des vieux moulins.

Pourquoi une avenue des vieux moulins ? Cinq moulins lui ont donné son nom, mais il y en avait bien d'autres. Le *Moulin de Cocraud* tirait son nom du Sieur Cocraud, propriétaire des lieux, de même que le *Moulin Ménagé* édifié sur les terres de la famille Ménagé, le *Moulin des Sables* était, comme son nom l'indique, installé sur une terre sablonneuse, le *Moulin Blanc* produisait sans doute des farines blanches, de qualité, le *Gros Moulin* devait, selon toute vraisemblance, se caractériser par sa grande taille, quant au *Moulin Rouge*, d'aucuns avancent l'idée qu'il aurait pu être dénommé ainsi en raison de la couleur de la peinture qui lui fût appliquée. **Pourquoi tant de moulins sur la commune ? pourquoi une telle importance à cette activité ? Nous avons demandé à M. Eric Lem qui nous a expliqué, tant de fois, les noms des rues du centre bourg, de nous apporter des réponses :**

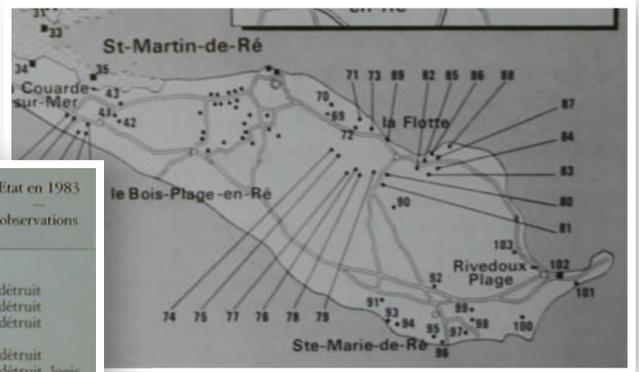
Au cadastre : Pourquoi tous ces moulins ?

Quand on consulte le cadastre de La Flotte et qu'on recense les lieux-dits qui entourent le centre historique de la commune (nommé administrativement : le *bourg ouest* et le *bourg est*, de part et d'autre de la rue Gustave Dechezeaux) on est surpris de découvrir plusieurs références à des moulins. Il y a le *moulin de Cocraud* près de la Maladrerie, le *moulin des Sables*, au bout du chemin de la Garenne, puis, groupés, le *moulin Blanc*, le *moulin Rouge*, le *moulin Ste Catherine*, près de la voie circulaire qui relie le carrefour de Coquereau à celui de la Vierge, le *moulin Ménagé* sur le route de la Noue et, enfin, le *gros moulin* à Beauregard.

Pourquoi tous ces moulins soigneusement et administrativement répertoriés ?

Parce que les plans cadastraux sont toujours le reflet de la vie passée. La mémoire collective identifie les parcelles et le plan enregistre les appellations coutumières. Celles-ci sont parfois de simples points de repère : *La Fontaine*, *le puits de fer*, *le peux Baudin*, *le peux Griffard* (étant entendu qu'un « peux », en parler local, désignait une dénivellation, une petite hauteur). Mais elles

N° Inv.	Nom	Autres noms	Lieu-dit	Cadastre	Construction	Mentionné	Démolition	Inv.	Etat en 1983 - observations
<i>Commune de La Flotte</i>									
85	de Bellevue		Bellevue	A 40		1817	1883	0	détruit
86	de l'Armerau			A 130		c 1843	1890	0	détruit
87	du Marais	du Port-Vieux	Entre-deux-chemins	A 205		1675	1879	0	détruit
83	Gros-Moulin			D 838		1601	1867	0	détruit
80	de Ménager		route de Sainte-Marie	F 1870		c 1843	1896	0	détruit, logis subsistant
82	de la Croix (Michaud)	Tardy R. Angibaud A.	Clos Martin	H 3	1667		1897	0	détruit, pierre gravée a servi de banc
81	de Bel-Air	Jodet-Durand	Les Comtesses	K 13		1712	1890	0	détruit, logis de l'autre côté de la route
78	Rouge	Chapeau-Rouge	ruie Moulin-Rouge	K 387	1719		1897	0	détruit, pierre gravée (2 coeurs)
77	Blanc		La Grainetière	K 465		c 1843	1868	0	tonnelle à toit de tuiles
74	Bel-Ebat		La Grainetière	K 1140		1686	1890	0	détruit
75	de la Grainetière		La Grainetière	J 1237		1726	1894	0	détruit
71	de la Maladrerie	de Beauchamp	Beauchamp	L 879		1674	1873	0	détruit
73	de Coquereau		Coquereau	L 1114		1672	1873	0	détruit
72	Brizard	de Leauzé M. Cassette	La Serpent	L 1208		1688	1854	0	tonnelle déracée à 2,50 m en 1891
89	de la Côte	d'Angibaud de Rotureau	Le Bourg	M 892		1767	1890	0	détruit
76	des Sables		Moulin des Sables			1615		0	détruit, peut être cité sous un autre nom
79	de Sainte Catherine		Route de Sainte-Marie			1671		0	id.
84	de la Folie					1674		0	id.
90	des Fossés					1736		0	id.
88	des Hautes-Mottes					1677		0	id.



Les moulins à vent de La Flotte : carte et liste

Ce tableau présente tous les noms connus des moulins à vents.

Cette liste a été publiée dans l'Inventaire topographique de l'île de Ré (1979). Elle a été enrichie par Pierre Tardy et publiée dans le n° 10 des Cahiers de la Mémoire du Groupement d'Etudes Rétaises en 1983.

La colone « n° Inv. » porte le numéro affecté au moulin d'après l'Inventaire topographique de l'île de Ré. Dans la colone « Inv. », 0 indique que ce moulin a été cité dans l'Inventaire topographique, même s'il ne porte pas de numéro dans la première colone.

Les dates, données dans les colones 6,7 et 8, sont respectivement celles de la construction de la plus ancienne mention du moulin, de sa démolition.

se réfèrent le plus souvent à une activité économique qui a marqué la vie quotidienne pendant longtemps. *L'Arnaireud ou Lermorin*, par exemple, correspondent à « l'Aire », c'est à dire à l'espace dégagé, collectif, où M.M. Airaud et Morin invitaient les cultivateurs à battre leur blé à la saison des moissons. L'activité est passée, le nom d'usage est resté.

Les moulins à vent ont, pendant des siècles, constitué avec l'agriculture, le commerce et la pêche, un élément essentiel de la vie quotidienne à La Flotte. Il est donc naturel que leurs noms marquent encore nos documents cadastraux et nos mémoires.

« Tous ces «Fariniers» comme on les appelait ici »

Ils étaient nombreux. Beaucoup plus nombreux que les huit que j'ai cités, formant sur les hauts de La Flotte une couronne ininterrompue allant de la pointe du Couronneau à la pointe des Barres, en passant par Bel Air et Beauregard. Pierre Tardy, dans « Les Cahiers de la Mémoire », en a présenté la carte. Baptiste Bernard, dans sa « Monographie de la commune de La Flotte » en compte dix huit et avance quelques noms de propriétaires plus ou moins solidaires entre eux au sein de la « Société actionnaire de panification », présidée en 1864 par Jodet-Berriau : Mercier, pour *Le Moulin Cassette* au lieu-dit *La Serpent*, Pénisson et Jutard de *La Grainetière*, Jodet-Durand pour le moulin *des Comtesses*, Margotteau à *l'Arnaireud*, Angibaud au *Clos Martin*, Mouilleron à *la Maladrerie* ...

Dans les archives des notaires, on peut en trouver d'autres, car tous ces « Fariniers », comme on les appelait ici, en plus de fournir les boulangeries, faisaient beaucoup de transactions. Ils contribuaient par leur industrie à la prospérité du port, car, bien entendu, ils travaillaient avec des grains importés par bateau de Marans ou des Sables d'Olonne, l'île de Ré, essentiellement consacrée à la culture de la vigne, produisant trop peu de blé. Leur activité, de ce fait, en faisait des partenaires privilégiés des négociants. Mais, ils étaient aussi, quand ils réussissaient, de grands acquéreurs de champs et de marais salants, investissaient leurs gains dans différents terroirs, ce qui les transformait peu à peu en notables ruraux et leur donnait une position centrale puisqu'ils participaient

à la fois au commerce par mer, à la société paysanne et, par l'intermédiaire des boulangers à la vie du bourg.

Dans une étude sur Charles Royer, propriétaire en 1780 du *Moulin du Marais* au Port Vieux, Roger Touton a décrit le caractère polyvalent des activités et des biens des fariniers du XVIII^e siècle qui non seulement géraient leurs moulins et leurs fours, mais pouvaient aussi acquérir, comme Royer en 1783, des aires de marais salants, des ceps de vigne et des rentes annuelles.

Cette polyvalence a parfois provoqué la méfiance des douaniers et, sous l'ancien régime, des informateurs des Fermiers Généraux. En 1775, un prédécesseur de Royer, Etienne Margotteau-Bordais, soupçonné d'utiliser son moulin du *Port Vieux* pour la contrebande du tabac et trainé devant les juges par « l'adjudicataire des fermes unies de France », fut défendu de l'accusation portée contre lui d'être « un fraudeur de coutume » par tous les négociants de La Flotte, groupés autour du curé Jean-Simon Davy et du syndic Pierre-François Coutant. Ils certifièrent, unanimes, devant le Notaire Royal Sagebin qu'Etienne Margotteau « ne s'était jamais immiscé dans d'autres commerces que son état de meunier ».

Des ballots de tabac ayant été retrouvés sur la grève, il est peu probable que le malheureux Margotteau ait échappé à l'amende. Mais cette solidarité et la diversité d'activités des négociants signataires du témoignage donnent bien la mesure de l'importance qu'avaient les fariniers dans la petite société du bourg de La Flotte, au temps où les ailes des moulins marquaient le paysage.

De leurs travaux, de leurs constructions et acquisitions, de tout ce qu'ils ont apporté à la vie d'autrefois il ne reste rien de visible aujourd'hui. Les tours ont été démolies, les hangars intégrés à d'autres bâtiments. De la vingtaine de moulins qui ont fonctionné, seul le *Moulin Blanc* subsiste, identifié par Patrick Deludin qui pense avoir repéré aussi les fondements du *Moulin Angibaud* dans les environs de la Base Nautique, mais c'est bien peu de chose par rapport à l'importance qu'a eue la meunerie dans l'histoire locale. Le cadastre, heureusement, garde sa trace comme il garde celle de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat et de la pêche, le grand effort diversifié et collectif qui, au travers des ans, a fait la commune d'aujourd'hui.

RÉ - ESPACES - JEUNES : Un lieu de loisirs imaginé pour les jeunes par des jeunes



Elisa Cuau, Sylvie Savinien et Valentin Cailleau.

Après plus de 10 ans passés à animer la Maison de Jeunes, devenu Ré-Espaces-Jeunes, Etienne Foucaud s'en est allé poursuivre sa vie professionnelle dans de nouvelles structures sur le continent. Nous lui souhaitons bon vent. Aussi, c'est dans leurs locaux de Bel Air que nous sommes allés à la rencontre des nouveaux responsables de Ré-Espaces-Jeunes : Sylvie Savinien, présidente, Elisa Cuau, directrice, Valentin Cailleau, directeur-adjoint.

Les représentants de Ré-Espaces-Jeunes soulignent, tout d'abord, leur volonté de faire adhérer le plus grand nombre de jeunes aux différentes animations.

La nouvelle présidente, Sylvie Savinien, peut s'appuyer sur le bureau de l'association, en particulier de sa secrétaire, Virginie Valadas et de sa trésorière, Blandine Hulin.

Sylvie nous présente les nouveaux responsables de la maison, une équipe dynamique et enthousiaste. Elisa Cuau, 28 ans, est en poste depuis mai 2015 et Valentin Cailleau, 24 ans, depuis novembre 2015. Tous deux sont titulaires du Brevet Professionnel Jeunesse et Sport, option Loisirs tous publics, ce qui ne les empêche pas de poursuivre encore des formations destinées à renforcer leurs compétences.

Quelles sont les activités proposées aux jeunes ?

Une très large palette d'activités s'ouvre aux jeunes adolescents : des activités sportives, culturelles, informatiques, du soutien aux devoirs et révisions, des séjours en France et à l'étranger. « Nous tenons beaucoup à ce que les jeunes s'impliquent dans la conception, la préparation et la gestion au quotidien de ces séjours », tiennent à préciser Sylvie et Elisa.

De plus, la proximité du local de l'association avec les équipements sportifs du city-stade permet d'élargir les contacts avec d'autres jeunes et de diversifier un peu plus les activités.

Comment fonctionne Ré-Espaces-Jeunes ?

Notre association est tenue de gérer rigoureusement ses activités, en conformité avec les réglementations en vigueur. Par ailleurs, nous bénéficions de la participation

importante de notre commune de La Flotte à laquelle s'ajoutent une subvention de la Communauté de communes et de certaines municipalités. Nous tenons à remercier ces collectivités sans lesquelles il nous serait quasiment impossible de mener à bien nos projets. Ces collectivités nous donnent un rendez-vous trimestriel pour faire un point sur les besoins et l'affectation de leurs aides. Nos comptes sont par ailleurs contrôlés par le cabinet comptable NOVATIS.

Nous accordons une grande importance à l'implication des familles et souhaitons que les projets des jeunes soient aussi l'occasion de resserrer les liens familiaux en intéressant les parents. Nous allons très prochainement ouvrir un site web pour informer les jeunes et leurs familles sur les activités et les actualités de l'association.

Le choix d'une structure associative plutôt que communale ou intercommunale permet un investissement plus important des parents qui sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Enfin, nous nous efforçons de travailler en symbiose avec les autres associations de jeunes de l'île de Ré, comme par exemple le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de Bois-Plage, avec lequel nous organisons plusieurs stages et manifestations sportives.

Alors, comment voyez-vous l'avenir de Ré-Espaces-Jeunes ?

Avec une trentaine d'adhérents à l'année, dont une bonne moitié de participants réguliers, et une fréquentation qui connaît un pic pendant les congés scolaires, nous pensons que nous disposons encore d'une possibilité d'accueil supplémentaire. C'est pourquoi nous invitons les jeunes de 12 à 17 ans à nous contacter; ils en repartiront à coup sûr avec l'envie de participer à une belle aventure.

Nous sommes ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h, et les mercredi et samedi de 14h à 18h.

Contacts : Elisa Cuau, 06 76 89 76 21 et Valentin Cailleau, 06 21 15 84 63

Courriel : contact@rej17.fr

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN 2016

Anniversaire de l'Appel du général de Gaulle



Le recueillement de la minute de silence



Les musiciens et la chorale



Serge Bastier, président de la FNACA



Les enfants de l'école lisant l'appel du 18 juin

A l'invitation de M. le Maire, les élus, les associations patriotiques avec leur drapeau, les musiques (l'Harmonie municipale de La Flotte et la fanfare « Pour la République » de Sainte Marie), le Corps des Sapeurs-pompiers avec leurs véhicules, l'association gymnastique « Pour la France », et un nombreux public, se sont rassemblés devant la mairie.

Au son de la musique, le défilé s'est constitué et s'est dirigé au monument aux morts où attendaient également de nombreuses personnes, pour commémorer le soixante-seizième anniversaire de « l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle ».

Une cérémonie, simple, s'est déroulée dans un grand recueillement, avec beaucoup d'émotions.

Après la minute de silence et l'écoute de La Marseillaise, chantée par la chorale Résonnance, accompagnée des musiques, « l'Appel du 18 juin » a été lu par trois enfants de l'École élémentaire, accompagnés de leur maîtresse.

Avant le traditionnel discours de M. le Maire, le Président des anciens combattants de l'île, Serge Bastier, a donné lecture du message du ministre des anciens combattants.

A l'issue des discours, L'Harmonie, la Fanfare et la Chorale ont donné un concert, avec entre autres, « Le Chant des Partisans », « Le Chant des Déportés » ou appelé également « Chant des Marais » aux refrains émouvants mais plein d'espérance :

Ô terre de détresse	Ô terre d'allégresse
Où nous devons sans cesse	Où nous pourrions sans cesse
Piocher, piocher.	Aimer, aimer.

A la fin de la cérémonie, les participants ont été invités à rejoindre la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur.





Les agents recenseurs aux côtés de M. Le Maire et des Agents de la Mairie

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION FLOTTAISE

Tous les cinq ans l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) organise le recensement de la population de la commune et des résidences (principales et secondaires).

Ce recensement a été réalisé par une équipe, très motivée et homogène, de 8 personnes, du 21 janvier au 20 février 2016, avec le concours des agents administratifs de la mairie.

Les opérations de collecte des données pour le recensement ne sont pas un exercice facile. Une population est un ensemble vivant, aussi les chiffres ne peuvent être que fluctuants par rapport à un instant donné, (un déménagement, un décès, une naissance, ...). Aussi, les données recueillies ne peuvent pas être exhaustives et correspondent à une réalité d'un instant.

Ces données recueillies ont été adressées à l'INSEE qui va les analyser en les comparant avec d'autres informations. Elles ont été saisies dans une application entièrement anonyme. A aucun moment, les noms des personnes n'ont été saisis dans cette base de données.

Les résultats officiels seront publiés, en son temps, par l'INSEE. Seules ces données officielles serviront pour les prises en comptes légales et réglementaires. Toutefois, quelques réflexions sur les données collectées sont possibles tout en restant très prudent.

Les logements recensés (3188) sont plus nombreux qu'en 2011 (3046) : + 142, avec une répartition de : Résidences Principales (41,1%), Résidences Secondaires (56,5%), Logements Vacants (2,0%), Logements Occasionnels (0,3%). Les données recensées, pour la population résidente à l'année, sont identiques à celles de 2011.

Nous pouvons, néanmoins, faire quelques constats :

Dans le cœur historique du centre Bourg, les *résidences principales* sont en baisse confirmant le constat empirique qu'« une personne âgée qui décède est remplacée par un résident secondaire » (avec une vente de la maison au prix du marché immobilier).

Toutefois, dans le quartier de l'EDF - Ste Catherine, les *résidences principales* se maintiennent par rapport aux *résidences secondaires* en raison de la construction de logements à loyer modéré initiée ou encouragée par la commune : Terrain EDF – 20 logements, ruelle de la Guigneraie – 3 logements et sur parcelles libres – 4 logements.

En revanche dans les quartiers entourant le centre bourg, les *résidences principales* sont plus importantes que les *secondaires*. Certes, les *résidences secondaires* ont augmenté, mais la construction de logements aidés a permis de maintenir un équilibre, en particulier avec la réalisation des 23 maisons de la rue Sagebin Sibille Lavertu et de celles du quartier Bel Ebat.

Nous pouvons remarquer, semble-t-il, la construction de nouvelles *résidences principales*, par les enfants ou petits-enfants dans les jardins ou sur les terrains (absence du paiement du foncier) appartenant à des anciens résidant dans le centre bourg.

Ces premiers constats permettent de dire qu'il est nécessaire, voire indispensable, de poursuivre les réalisations de logements aidés pour maintenir une population permanente. Le projet de La Maladrerie est bien une nécessité. En outre, il faudrait étudier très précisément les possibilités de telles opérations dans le centre bourg.



Répétition de chant avec M. Couderc, directeur de l'école élémentaire



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

L'École maternelle : L'année 2015-2016 a été riche en sorties, spectacles et événements en tous genres pour les 71 enfants.

Parmi les points forts, les travaux menés dans la classe de Grande Section sur le thème de l'alimentation, qui ont donné lieu à diverses animations, dont une série d'ateliers menés avec le Musée du Platin sur le thème du pain au Moyen-Âge et une visite à la boulangerie, où les enfants furent bien gâtés par M. Turcot.

Les élèves des trois classes ont mené de nombreux projets artistiques et ont bénéficié d'actions spécifiques au Musée des Beaux-Arts et au Musée du Nouveau Monde de La Rochelle. Ces travaux ont été prolongés par des animations menées dans chacune des classes avec la collaboration de Cécilia Pointière, plasticienne.

Dans ce cadre, chaque classe a travaillé sur un thème différent : les couleurs en Petite Section, les Indiens en Petite / Moyenne Section et les arbres en Grande Section. Les productions des élèves ont été présentées aux familles lors de l'exposition qui s'est déroulée à l'école le mercredi 6 avril, dans le cadre de la Semaine de la Maternelle.

Les enfants ont assisté à de nombreux spectacles en tous genres, dont la qualité fut chaque fois très appréciée de tous.

Dernier temps fort de l'année : une grande sortie très attendue au Zoo de la Palmyre, grâce à la participation de la Municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves.

Espérons une année aussi riche pour les 75 élèves attendus à la rentrée 2016.

L'École élémentaire : les enfants ont bien sûr participé eux aussi à de nombreuses activités et sorties. Pour n'en citer que quelques-unes : les CE2 sont partis en classe transplantée au Centre du Chambon à Eymouthiers (situé en Charente sur le territoire du Périgord Noir), trois classes de l'école ont pu visiter à Nantes le musée Jules Verne, les CM2 ont eu la chance d'être sélectionnés pour l'atelier « fabrique à chanson ». Ce projet porté par la SACEM, les ministères de l'Education nationale et de la culture a pour objectif de sensibiliser les enfants au processus de création musicale. Les élèves ont ainsi composé une chanson avec le concours de l'artiste Wilfried Hildebrandt. Ils en ont choisi le thème, écrit le texte et élaboré la mélodie. Cet atelier s'est terminé par un concert à la base nautique de La Flotte le 26 Mai.

Une Assemblée des enfants :

L'équipe enseignante de l'école élémentaire a mis en place cette année, une assemblée, réunissant tous les élèves, inspirée des « Assembly » du système anglais.

Le principe est de rassembler l'ensemble des enfants de l'école pour partager un moment d'échange commun autour de thèmes civiques liés à la vie au sein de l'établissement comme par exemple : le respect de règles et des personnes, les relations entre élèves, la propreté de l'école, etc...

Chaque assemblée est précédée par un ou plusieurs chants. L'idée est de permettre aussi aux enfants de se sentir membre d'une collectivité, de renforcer la cohésion du groupe, de prendre la parole, d'écouter et de réfléchir aux débats posés. Des résolutions communes et l'engagement à les respecter sont ainsi adoptés.

Vous pouvez retrouver un grand nombre de ces activités sur le site internet de l'école :

contact : site17.ac-poitiers.fr/laflotte-elem.fr



En concert devant les parents

FIN D'ANNEE FESTIVE A L'ÉCOLE

L'école publique de La Flotte compte une tradition depuis maintenant de nombreuses années et qui malheureusement tend à disparaître dans de nombreuses communes, « la fête de l'école ».

En effet, chaque année scolaire se termine par une très belle journée festive qui réunit tous les acteurs de la vie scolaire dans la cour de l'école élémentaire, le dernier samedi de juin.

Celle-ci s'organise plusieurs semaines à l'avance. Chaque enseignant prépare avec ses élèves une danse et des chants, mais aussi des costumes qui seront présentés devant une assemblée nombreuse réunissant parents, grands-parents, membres de la famille, mais aussi anciens élèves qui ont plaisir à revenir assister à cette manifestation.

Les enfants du Jardin d'éveil, de la maternelle et de l'élémentaire attendent cet évènement avec impatience. Fiers de se produire sur le podium installé par le service technique de la mairie, « comme de vrais artistes » et pressés de profiter de la kermesse avec ses nombreux jeux et animations tenus par les membres de l'Association des parents d'élèves, parmi lesquels la fameuse pêche aux canards. Les parents, pour donner à cette journée un caractère convivial, organisent un repas servi aux familles dans la cour de l'école. Ce moment est aussi l'occasion de fêter les départs à la retraite des enseignants ou du personnel communal travaillant à l'école.

Le maintien d'une telle fête témoigne de la qualité de vie flottaise et montre l'attachement qu'ont les enseignants et les parents au partage de moments communs autour de l'école et des enfants. Enfants qui garderont des souvenirs inoubliables de ces moments de fête venant clôturer leur année scolaire.



Fête de l'école



à la découverte du Platin

Le Jardin d'Eveil

8h50, Lucas, Rose, Eole, Edene, ... attendent avec impatience l'ouverture du jardin d'éveil ! Lorsque Fabienne Dimnet, le directrice du Jardin d'Eveil, vient ouvrir la porte, les enfants se précipitent dans la salle de jeux. Leurs parents sont les bienvenus, pendant plus d'une demi-heure ils peuvent faire un jeu avec leur enfant, lui raconter une histoire ou échanger avec les autres parents ou avec l'équipe. Celle-ci est constituée, le matin, de Sandrine Boubekeur, animatrice d'éveil, et de Brigitte Lalanne, éducatrice. L'après midi, Caroline Cartalas, éducatrice, vient compléter l'équipe.

Vingt enfants sont inscrits cette année. Certains viennent en journée complète, d'autres le matin ou deux matinées par semaine, juste pour découvrir la collectivité avant l'entrée à l'école. Lorsque tous les enfants sont arrivés, les petits rituels du matin peuvent commencer : chansons, histoires, jeux de doigts... puis chaque semaine trois ateliers sont proposés. Ces ateliers où les enfants se retrouvent en petits groupes permettent aux plus timides de s'exprimer et à tous de découvrir des activités d'éveil ludiques, artistiques, sensorielles, motrices. La matinée se poursuit par un moment de récréation puis en salle de motricité. Après le repas, l'après-midi est consacré à la sieste et à des activités individuelles et ludiques. Chaque semaine, les jeunes enfants vont en promenade sur l'estran ou dans le village pour de nouvelles découvertes.



LA FARANDOLE

Angélique BERROD, nouvellement élue présidente de « La Farandole » nous parle de l'association :

L'Association « La Farandole » s'est dotée d'un nouveau conseil d'Administration lors de son Assemblée Générale du 24 mars dernier. Les 11 membres, dont 6 élus au bureau, sont des bénévoles motivés qui souhaitent, à travers différentes actions, accompagner au mieux l'équipe de professionnels salariés dans l'accueil et l'animation des enfants. Le centre de loisirs proposera pour cet été de belles activités telles que du Paddle, de l'équitation, des randonnées, des sorties piscine, de grands jeux et bien d'autres animations.

Offrir aux enfants de belles vacances avec la découverte de nouveaux loisirs, dans une ambiance agréable et chaleureuse est la source de motivation qui anime toute l'équipe. La mairie, soucieuse de la qualité d'accueil de nos enfants a généreusement renouvelé sa subvention et contribue ainsi largement à notre budget de fonctionnement. Des réflexions sont en cours pour la création d'actions nouvelles comme l'organisation d'une grande soirée Jeux Enfants/Parents en collaboration avec L'APE, l'organisation d'un LOTO ou d'une bourse aux Jouets...

Nous souhaitons, à travers ces manifestations, créer davantage de proximité avec les parents, offrir des moments de rencontres privilégiées et permettre à l'association de perdurer dans sa mission auprès des enfants. La mise en place d'une correspondance sous forme de questionnaire est à l'étude également. Le but est de communiquer, d'améliorer les échanges d'informations et de susciter une plus grande implication des parents.

Le saviez vous ? Des goûters « Bio » sont régulièrement proposés à vos enfants. Les fruits accompagnent leurs goûters.

Les inscriptions pour cet été ont commencé le 15 mai et l'équipe a été renforcée par 5 animateurs saisonniers déjà habitués à notre structure.

NOUVELLES DU MARCHÉ



Le Marché d'architecture médiévale est un lieu incontournable pour les visiteurs à la découverte de la commune. Il est un des éléments forts, parmi beaucoup d'autres, pour l'association « *Les Plus beaux Villages de France* ».

Le Marché est un lieu de saveurs, d'odeurs, de couleurs et d'animations et en particulier durant la période estivale qui voit des milliers de personnes déambuler, chaque jour, parmi les étals où sont présentés les produits du terroir.

Pour améliorer l'accueil des acheteurs, la municipalité propose, cette année, de laisser au « *Square du 11 novembre* » sa fonction première, à savoir : être une aire de stationnement. Le principe du péage permet une rotation des voitures et facilite l'accueil du plus grand nombre.

Le marché alimentaire propose toujours ses services de produits frais, légumes, fruits, poissons, charcuterie, ... à son emplacement habituel. Mais, le commerce non alimentaire s'installe à l'ombre des arbres du cours Félix Faure, chaque mercredi et samedi. Ce déplacement permet d'augmenter, ainsi, les places de stationnement du Square. D'ailleurs, la saison précédente, l'essai de ce transfert a donné de bons résultats.

Fort de son succès, le Marché de Nuit poursuit son animation estivale. Il est devenu, au fil des ans, très apprécié des vacanciers et, maintenant, de plus en plus imité. On y rencontre, entre autres, des artisans, des créateurs d'art, des producteurs, des camelots, ... formant un ensemble des plus attractifs pour les promeneurs.





LE MUSÉE DU PLATIN

Après les ports, place aux chemins de fers : « Quand le p'tit train parcourait l'Île de Ré ».

Celle-ci retrace l'histoire de ce petit train, de la naissance du chemin de fer au 19^e siècle (avec les réseaux généraux et les réseaux secondaires) jusqu'à la fermeture de la ligne en 1947.

Le réseau ferroviaire rétais est présenté aux visiteurs à l'aide d'une grande carte permettant de visualiser les différents arrêts, ainsi que les gestionnaires publics et privés qui vont se succéder durant la courte vie du « Tortillard ».

A travers cette exposition, le public est invité à découvrir les infrastructures de l'époque, avec plusieurs maquettes des gares et des dépôts ainsi que des objets ferroviaires liés au matériel roulant.

Cette exposition temporaire s'attarde également sur les témoignages, parfois cocasses, des usagers. « *Quand le p'tit train parcourait l'île de Ré* » est le fruit des travaux de recherche de Patrick Deludin, féru d'histoire locale et de chemin de fer et de Mélanie Chausserais, responsable du Musée.

L'équipe du Musée du Platin sera heureuse de vous recevoir et se tient à votre disposition pour des visites guidées de l'exposition et des collections permanentes.

Contacts : maison.du.platin@orange.fr - 05 46 09 61 39



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS



Accueillis dans un lieu agréable, avec un espace dédié aux petits, vous trouverez : Romans, Romans policiers, Documentaires, Bibliographies, Livres d'art et de voyage, livres régionaux, BD.

A l'espace « Secteur Jeunesse », vous disposez d'un vaste choix : Romans, Albums, Livres d'images, BD,

Heures d'ouverture :

Durant la saison estivale :

Tous les jours de 10h à 12h (sauf le dimanche). Et le mardi soir de 17h à 19h.

Durant l'année :

Lundi : 10h00 - 12h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h00





Quel déballeage !!!



Cherchez l'intrus !!!



LES DÉCHETS ET L'ENVIRONNEMENT : UNE AFFAIRE DE CIVISME

Dans le précédent numéro du Bulletin Municipal, un dossier a été consacré à la collecte des déchets domestiques : « LES DÉCHETS : L'AFFAIRE DE TOUS » (les pages 21 à 23).

Devant les nombreux actes d'incivilités, la rédaction du Bulletin Municipal rappelle, tout en publiant le calendrier des collectes et les différents points des lieux d'apport volontaire, « les devoirs de chacun » au sujet des déchets domestiques.

Les ordures ménagères ainsi que les emballages ménagers recyclables doivent impérativement être déposés dans les bacs prévus à cet effet (**couvercle vert** pour les ordures ménagères, **couvercle jaune** pour les emballages ménagers recyclables).

D'autre part, il existe 8 lieux d'apport volontaire sur le territoire de la commune. **Les objets ou les sacs doivent être déposés dans les bornes et non pas à côté.** Faute de quoi, le ramassage de sacs poubelle n'incombe pas à la société COVED, c'est chaque contribuable flottais qui assumera indirectement le coût du ramassage de ces sacs.

En outre, l'attention de tous est appelée sur le fait que les sacs poubelles abandonnés sur la voie publique sont susceptibles d'entraîner une sanction financière, en application des dispositions de la loi* : des amendes pouvant s'élever à 450 €, voire à 750 € pour un particulier et 3750 € pour des déchets professionnels.

*** Rappel des dispositions du Code pénal :** (De l'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets / Article R632-1 Modifié par Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 - art. 1 et Article R633-6 Créé par Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 -art.1 et De l'encombrement permanent sur la voie publique / Article R644-2)

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, ou si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets ménagers (jour, horaires, tri) vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
- 180 € au-delà de ce délai.

A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Ensemble respectons les jours et les heures des collectes !

Ensemble oeuvrons pour la propreté des lieux de dépôt !

Ensemble oeuvrons pour la beauté de la Commune !



Le sac se place à l'intérieur



Plus jamais ça !



CALENDRIER 2016

La Flotte



Sortez votre bac avant 19h

Janvier							Février							Mars							Avril											
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.					
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7																	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10					
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17					
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24					
25	26	27	28	29	30	31	29							28	29	30	31				25	26	27	28	29	30						

Mai							Juin							Juillet							Août											
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.					
						1				1	2	3	4	5								1	2	3	4							
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14					
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21					
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28					
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30	31									
30	31																															

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre											
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.					
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11					
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18					
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25					
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31						

Jour de sortie de votre bac
 Emballages Ménagers Recyclables (bac jaune)
 Ordures Ménagères (bac vert)

SI VOUS AVEZ MANQUÉ UNE COLLECTE, PENSEZ AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
 RETROUVEZ LEUR LOCALISATION AU DOS DE CE DOCUMENT >>>

Les collectes sont assurées les jours fériés.

PENSEZ AUSSI AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE 7J/7 ET 24H/24



- ORDURES MÉNAGÈRES**
- EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES**
- Mise en service au 2^e trimestre 2016**
- VERRE**
- PAPIER**

Plus d'info : [www.cdcliedere.fr/rubrique Agir](http://www.cdcliedere.fr/rubrique_Agir)
 pour l'environnement
 05 46 29 01 21
infodechet@cc-liedere.fr



D'autres points d'apport volontaire sont accessibles 7j/7 et 24h/24 dans toutes les communes, et devant les déchèteries d'Ars-en-Ré, Loix, Les Portes-en-Ré et Sainte-Marie-de-Ré pour les ordures ménagères et le tri.



SERVICES TECHNIQUES

Une nouvelle vie pour le matériel réformé



Au cours de l'année 2014, M. Jacky Oger, Conseiller délégué, en charge, entre autre, des ateliers municipaux, a réalisé, avec le concours des Agents techniques, l'inventaire de tout le matériel inutilisé et qui encombrait ces ateliers.

En attente !!! Certains engins étaient remis depuis de nombreuses années : Une panne irréparable, Outils anciens et désuets ou ne correspondant plus aux tâches nouvelles à effectuer, etc ... M. Jacky Oger, après avoir présenté l'inventaire de ce matériel réformé, a proposé au conseil de le vendre par l'intermédiaire du Site **Agorastore**. Agorastore est un site internet créé en 2005 en partenariat avec la ville de Lyon. Il permet aux organismes publics et aux entreprises d'organiser **leurs ventes aux enchères en ligne**. On y trouve une grande variété de biens de tous types (véhicules, informatique, meubles, matériel pour espace vert, voirie, cuisine ...) proposés dans des ventes **ouvertes à tous**. Le but d'Agorastore est de **favoriser des enchères citoyennes**, c'est-à-dire de permettre à tous d'acquérir et de profiter des biens actuellement non-utilisés ou destinés à être détruits, pour leur donner une seconde vie. **Les enchères sont ouvertes à tous**, l'inscription et la participation sont entièrement gratuites.

Consultez le Site www.agorastore.fr

Au cours de l'année 2014, la commune a pu vendre du matériel de voirie et d'espace vert pour un montant de 11 300 €. réparti entre des engins agricoles (33%) et des engins de voirie (67%).

« LA SEMAINE BLEUE »

du 3 au 9 octobre 2016

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, une animation en partenariat avec le CLIC (le Centre Local d'Information et de Coordination de la Charente Maritime au 09.70.82.12.13) sera mise en place, lors d'un atelier d'une ½ journée sur le thème « Prévention Routière » qui sera encadré par une Association de Prévention, des professionnels et auto-école.

Si vous portez un intérêt à cet atelier de Prévention, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie au 05 46 09 60 13 avant le 31/7/2016.

COORDINATION GERONTOLOGIQUE

VOUS AVEZ + DE 60 ANS

et vous vous interrogez sur les questions de santé, les aides financières, le soutien à domicile, l'hébergement, les loisirs...

Seniors info Charente-Maritime,
les CLIC vous informent au
09 70 82 12 13
Prix d'un appel local

CLIC, CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION :
UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !

ouvre de nouveaux horizons

la Charente Maritime

ars
Association Régionale de Santé Prévention Charente
ars.poitou-charentes.sante.fr

charente-maritime.fr



État civil **2016** 1er Semestre - La Flotte

NAISSANCES

ANDRÉ ROUSSEAU Gabin	02 janvier
MORANDEAU Constance	10 janvier
MARY RENARD Louison	20 février
ARRAS Florian	11 avril
GOURDON NAVIEZ Cléa	24 avril
GUIBERTEAU Tao	28 avril
CLERC Théa	30 avril
FAILLÈRES LACAYROUSE Camille	06 mai
DELAMARE Tahina	31 mai
CAMBON Garance	07 juin
DUFOUR Elaïa	10 juin

MARIAGES

CALTOT Vincent et HENRY Déborah	04 mars
BRUNET Pierre et SAR Maranie	14 mai
ROYNETTE Baptiste et MARABELLE Coralie	14 mai
SCHMITT Olivier et RIVASSEAU Aude	21 mai
CAREYRON Arnold et ZALOZINA Anastasia	04 juin
PINHEIRO SOUSA José et CRISTOFARI Lana	11 juin

DECES

VIÉ Vve MANGEL Ginette	14 janvier
FORNEY Patrice	1 ^{er} février
LEMOINE Pierre	09 février
MICHELET Jeanine Vve CHAZEAU	07 mars
MACIA Vve MOULY Jeanne	14 mars
HOUZELLE Didier	08 avril
MATHAUX Ludovic	11 avril
MONTAGNON Vve ZÉLY Thérèse	12 avril
GUILLERON André	15 avril
RACAUD Lucien	22 avril
PISSARD Vve FAVARD Micheline	05 mai
AUBINEAU Vve LOIZEAU	13 mai
RUFFIN Vve DUPRÉ Huguette	16 mai
AUPAIX Serge	20 juin



La Flotte - Dimanche 14 août 2016

La Belle Époque

SPECTACLE ET FEU D'ARTIFICE PYROMELODIQUE



15h à 19h

Présentation des voitures cours Felix Faure
et concours-couples «Belle Époque»

20h45

Arrivée des voitures au pied du podium avec la troupe «Moulin
Rouge» et proclamation du palmares du concours voiture-
couples «Belle Époque»

21h30 à 23h

Spectacle «Moulin Rouge» et «French Cancan»
sur le podium

23h à 23h40

Feu d'artifice Pyromélodique
sur le thème «chanson opérettes et opéras
Belle époque»

23h40 à 00h10

Reprise du spectacle «Moulin Rouge»
et «French Cancan» sur le podium